



Infos Membres

# Renouveau de la FAO

---



## **Progrès constants dans le renforcement des partenariats**

La FAO poursuit son travail de collaboration avec des partenaires externes pour atteindre ses objectifs mondiaux.

Les partenariats ont été reconnus dans le Plan d'action immédiate (PAI) pour leur importance et comptent parmi les fonctions essentielles mentionnées dans le Cadre stratégique.

Mariam Ahmed, Chef de projet du PAI chargée des partenariats, a indiqué que des progrès étaient réalisés dans ce domaine. Une stratégie est par exemple élaborée pour fournir des orientations pratiques aux unités et partenaires de l'Organisation, afin de les aider à sélectionner, hiérarchiser, élaborer et gérer des partenariats nouveaux ou renouvelés.

Les progrès se traduisent également par l'organisation de formations destinées au personnel et la mise en place d'activités de suivi et d'évaluation. En outre, un site Web est en cours de création pour offrir une source d'information en continu.

L'«accomplissement par la FAO de son mandat d'agent d'échange mondial de connaissances essentielles nécessite des partenariats efficaces et stratégiques», a déclaré Mme Ahmed.

Avant de préciser: «il convient notamment de dresser la carte des partenariats actuels en s'entretenant avec le personnel technique et les collègues des bureaux décentralisés. Nous pourrions ainsi découvrir ce qui fonctionne et peut être reproduit ailleurs, et ce qui doit être amélioré.»

Mme Ahmed a souligné que les partenariats de la FAO ont constitué une part importante du travail de l'Organisation depuis sa création. Ces liens couvrent l'ensemble des acteurs concernés: le système des Nations Unies (en particulier le PAM et le FIDA ayant également leur siège à Rome), les institutions financières internationales, la société civile, les organisations non gouvernementales, le secteur privé et les établissements de recherche et d'enseignement.

Selon elle, «il est important de continuer à s'appuyer sur la force d'autres organisations et de la combiner avec les domaines de compétences et d'action de la FAO».

Pour y parvenir, un Comité pour les partenariats a été mis sur pied en janvier 2010 dans le but de coordonner, de suivre et de développer les relations de l'institution avec les groupes non gouvernementaux et le secteur privé. Parallèlement, le Comité du Conseil des chefs de secrétariat (CCS) a été créé pour veiller à ce que la FAO travaille en coopération avec d'autres organisations du système des Nations Unies.

Des exemples de partenariats réussis ont été récemment présentés aux Membres de la FAO en marge du Conseil. Des fonctionnaires techniques spécialistes de la pêche ont ainsi décrit le travail effectué par l'institution dans le cadre de [Globefish](#), un partenariat public-privé qui permet d'échanger des informations sur le commerce et les marchés avec le secteur public et des organes gouvernementaux, le secteur privé, des universités, des producteurs et des négociants.

Ont été examinés également les travaux menés en collaboration avec les institutions de Rome pour stimuler les chaînes de valeur des produits de base et l'accès aux marchés au Mozambique ou encore les efforts conjoints de la FAO et de l'Union européenne pour accroître la production des petites exploitations agricoles au Pakistan.

Et Mme Ahmed d'ajouter: «Le développement des liens avec nos partenaires serait tout simplement impossible sans l'attention et l'appui des États Membres. Ils nous soutiennent depuis le début et notre objectif est à notre tour de nouer des partenariats et des alliances qui nous aideront à accomplir le mandat de la FAO pour ses membres.»

## **Fonds de promotion du travail pluridisciplinaire**

Un «fonds pluridisciplinaire» visant à promouvoir la collaboration transversale va bénéficier à sept projets de la FAO au cours du prochain exercice biennal.

Sont concernés les projets interdisciplinaires de la FAO sur lesquels travaillent ensemble des collègues de départements différents, y compris au Siège et dans les bureaux décentralisés.

Au total, 3,1 millions d'USD ont été prévus dans le programme de travail et budget 2010-11. Les projets sélectionnés concernent la biosécurité, l'amélioration des moyens d'existence et le développement rural, la parité hommes-femmes et la sécurité alimentaire, les statistiques de la FAO, le changement climatique, le partage de connaissances et le développement des capacités, et l'élaboration de politiques relatives aux investissements agricoles. Un autre projet centré sur la gestion des risques de catastrophe a également été approuvé, même s'il sera financé par des ressources extrabudgétaires.

«Le fonds représente un outil important d'appui au travail interdisciplinaire, qui est l'une des fonctions essentielles et l'un des principaux atouts de l'Organisation. Ce type de collaboration est indispensable pour obtenir les résultats escomptés par nos Membres», a déclaré Boyd Haight, Directeur du Bureau de la stratégie, de la planification et de la gestion des ressources.

La procédure de sélection des projets a été modifiée pour le présent exercice biennal afin d'accroître la transparence. Un groupe d'experts soumet désormais des recommandations au Directeur général adjoint chargé des connaissances, qui attribue ensuite les subventions en consultation avec les sous-directeurs généraux. Le solde du fonds sera utilisé par les équipes de la stratégie interdépartementale pour renforcer le travail en commun.

---